



# Workshop "Using SDG 6 Policy Support System (SDG-PSS) to facilitate countries in Africa and Middle East for water-related sustainable development"

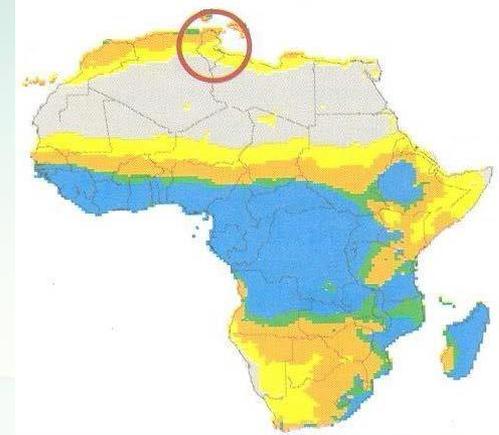
*3-4 July 2019, Tunis, Mövenpick Hotel Du Lac Tunis*

## **Processus de mise en œuvre des ODD, Alignement, Intégration et Progrès**



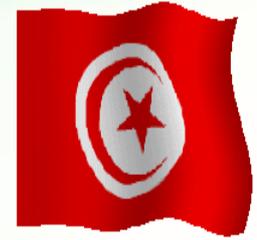
***OUASLI Abderrahman, Co-coordonateur du projet (BPEH – MARHP);  
ouasliab@gmail.com***

# Sommaire

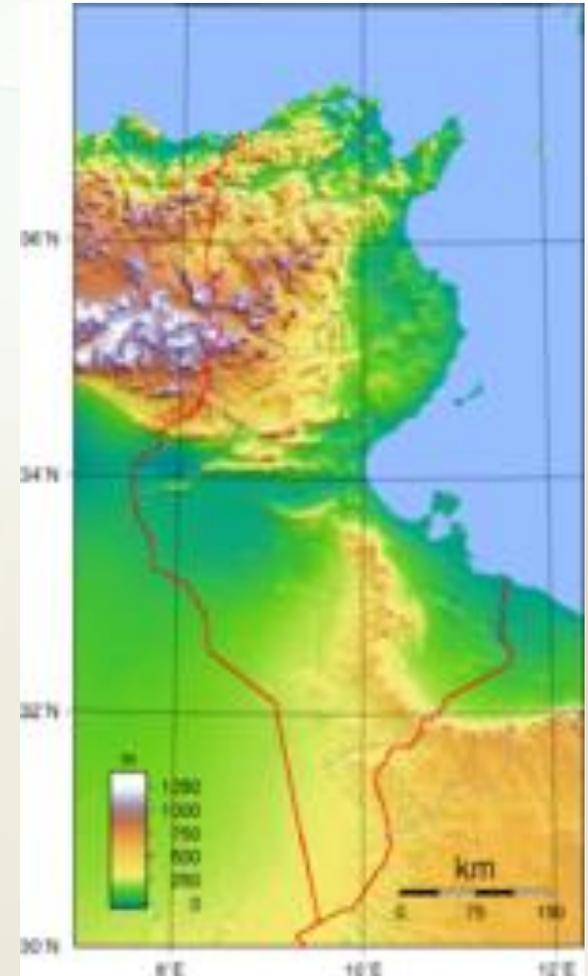


- I. Introduction Générale : Contexte Tunisien,**
- II. Processus de mise en œuvre des ODD,**
- III. Alignement des ODD avec la Constitution & Intégration dans le cadre de la planification et les stratégies nationales**
- IV. Mise en œuvre de l'ODD6 & Réalisations**
- V. Défis à surmonter, .....**

# Introduction, Contexte Tunisien,



- ❏ La Tunisie s'étend sur 163 610 km<sup>2</sup>, ce qui en fait le plus petit pays du Maghreb.
- ❏ le Sahara, dans le sud du pays, couvre environ 40% du territoire.
- ❏ La «**Medjerda**» qui débute de l'Algérie et se jette dans le golfe de Tunis est le principal fleuve du pays. Le 2/3 de la superficie du bassin se trouve en Tunisie,
- ❏ La population 2019 est de l'ordre de 11 765 000 hab. projection 2030 : 12 850 000 hab.
- ❏ Variabilité des précipitations saisonnières dans l'espace et dans le temps : **vulnérabilité des ressources en eau**



# Introduction, Contexte Tunisien,



la Tunisie est classée, selon le rapport 'World Ressources Institute' de 2015, parmi les 33 pays les plus susceptibles de connaître un stress hydrique.



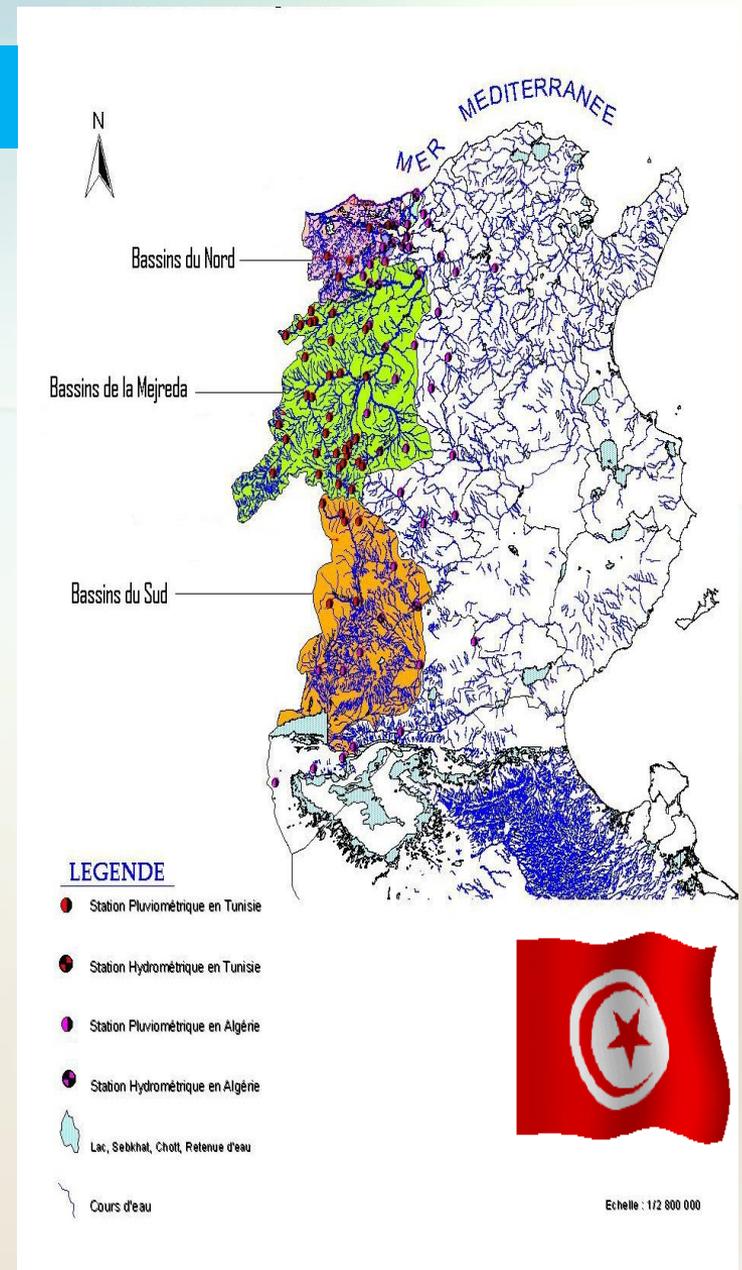
- Pour faire face,, des efforts considérables ont été entrepris en termes de gouvernance, d'investissement et de gestion,



# Introduction, Contexte Tunisien,

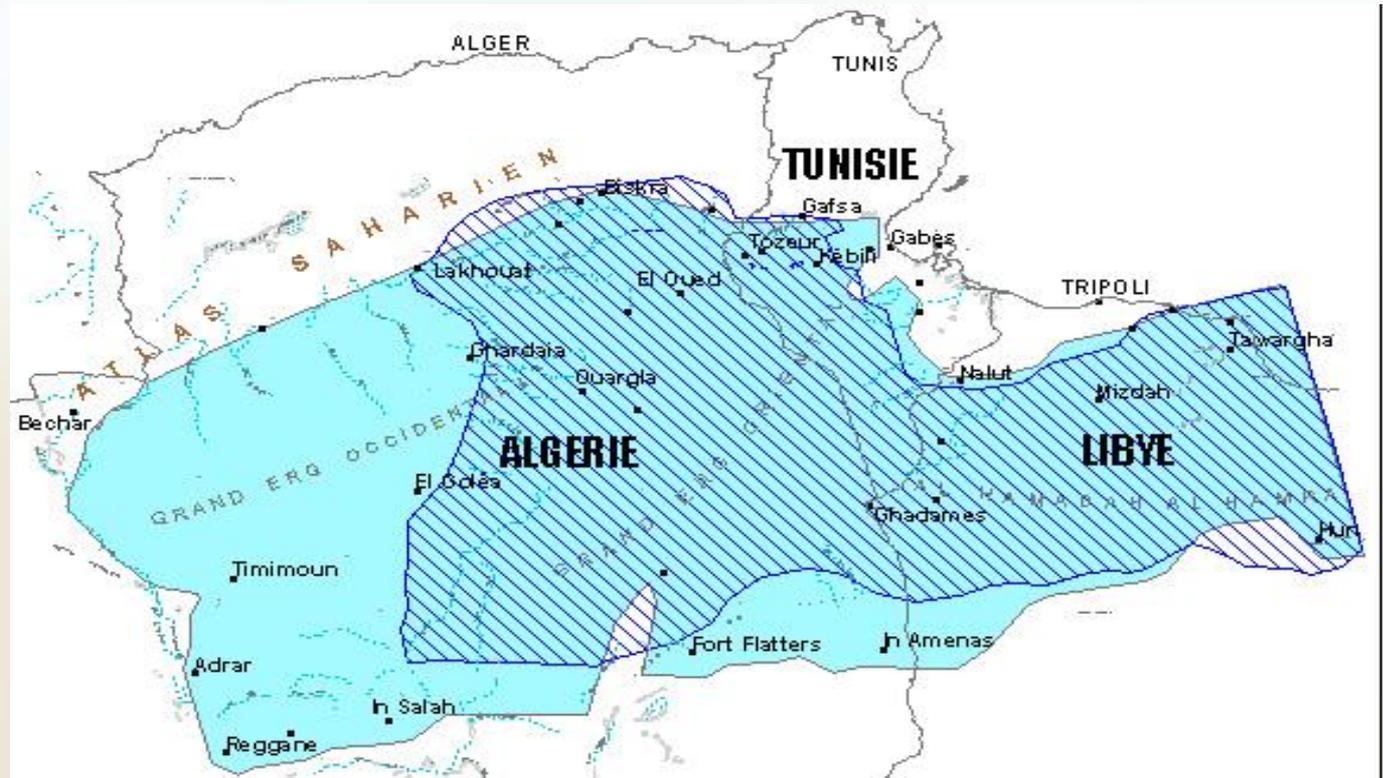
## Les Eaux Transfrontalières

- Les Eaux de Surface :
  - Bassins du Nord,
  - Bassins de la Medjerda,
  - Bassins du Sud



# Les Eaux souterraines transfrontières

- **Limites du SASS (SYSTEME AQUIFERE DU SAHARA SEPTENTRIONAL):**
  - SURFACE 1.000.000 km<sup>2</sup>
  - RÉSERVES THÉORIQUES : 60.000 Milliard de m<sup>3</sup>
  - RECHARGE : 1 Milliard de m<sup>3</sup>/an

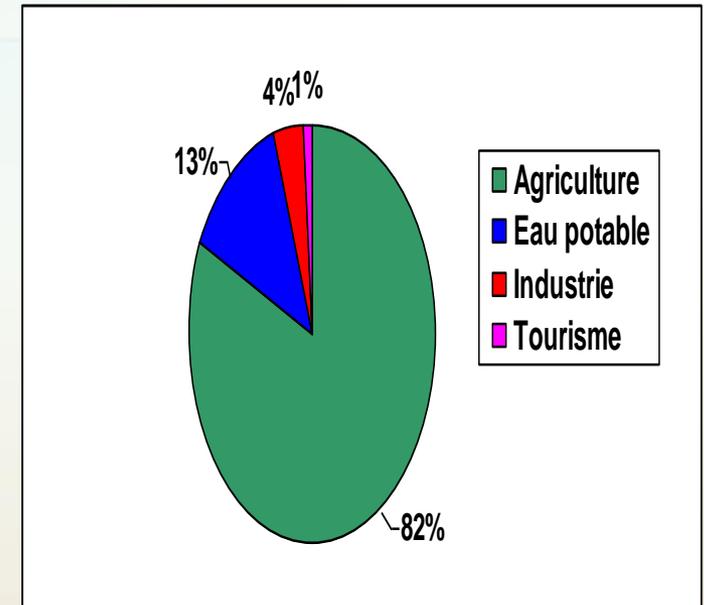


# Introduction, Contexte Tunisien,



## Quelques chiffres/indicateurs :

- ❑ Disponibilité : 4100 Million de m<sup>3</sup>
  - *Eaux de surface* : 2200 Million de m<sup>3</sup>
  - *Eaux souterraine* : 2900 Million de m<sup>3</sup>
- ❑ 37 grands barrages, mobilisation 95% des ressources
- ❑ Sur-exploitation des nappes souterraines (>100%)
- ❑ Superficie irriguée : 435 000 ha (80% équipé avec EEE)



## **II. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES ODDs**



# Introduction

- En 2014 La Tunisie a été choisi pour participer à la définition des ODD et contribuer à la consultation mondiale ‘ **My Word** ’ :
- La consultation nationale ‘ **la Tunisie que nous voulons** ’ piloté par le Ministère du Développement, de l’Investissement et de la Coopération Internationale a dressé les priorités des tunisiens : **Un atelier de lancement national**, en vue d’ impliquer toutes les parties prenantes dans le processus et de médiatiser l’ évènement (**27 mai 2014**)
- 60 pays à travers le monde ont réalisé des consultations

# PROCESSUS D'ÉLABORATION DU RNV 2019

**29 Mars 2019:** 2019:  
Atelier national de  
préparation de la Revue  
Nationale Volontaire sur  
le suivi et la mise en  
œuvre des ODDs

**6 Décembre 2017 :**  
constitution d' un  
COPIL pour  
l' élaboration du RNV

**Du 17/04 au 24/04/2019 :**  
Organisation de 3  
ateliers régionaux  
(Gafsa, Kef et Monastir)

**18 Octobre 2018:**  
Lancement officiel de  
l' élaboration du  
Rapport National  
Volontaire 2019 sur le  
suivi des ODD

**2 Décembre 2016:** Lancement officiel  
des ODD et signature d' une lettre  
d' entente pour le programme  
conjoint entre le **gouvernement  
tunisien** et le **système des NU**

# • Processus / Démarche

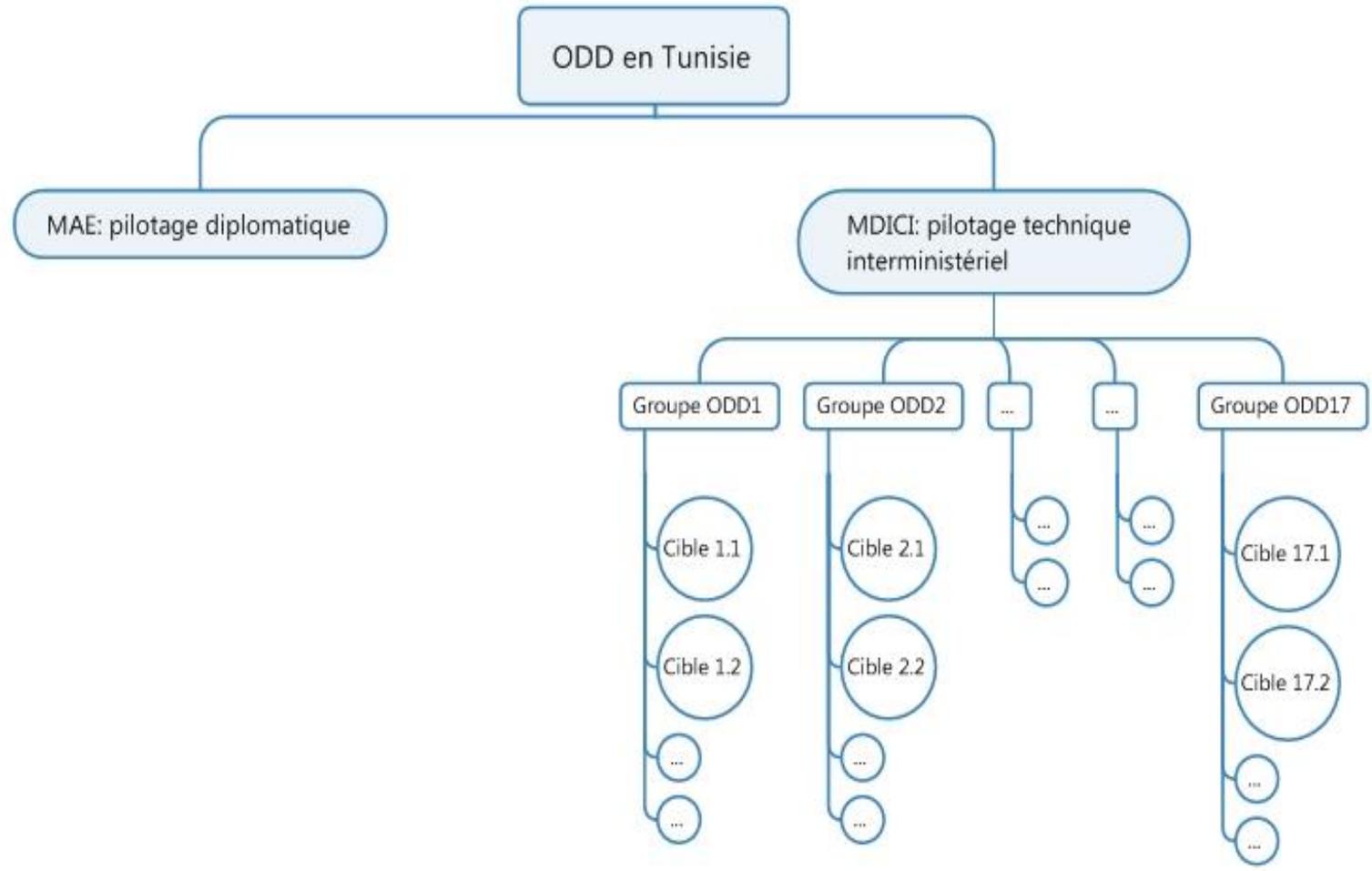
## ☐ Cadre Institutionnel :

- ✓ MAE: Affaires diplomatiques/politiques
- ✓ MDICI : Aspects technique et stratégique:

## ☐ Processus et faits marquants

- 6 Déc 2017 au MAE pour inscrire la Tunisie sur la liste des pays qui vont présenter leur RNV
- 7 Déc 2017: 1<sup>ère</sup> réunion du COPIL
- Signature du programme conjoint le 15 mai 2018 entre le gouvernement Tunisien (MAE+MDICI) et le SNU en Tunisie pour un appui à la mise en œuvre des ODD
- Juillet 2019, la Tunisie présentera son RNV 2019

- **Processus / Démarche**



# Initiatives engagées par la Tunisie

- 1. ODD 16 paix ,justice et institutions efficaces:** objectif pilote en matière de gouvernance (2015)
  - **Pilotage:** La Présidence du Gouvernement avec l'appui du PNUD
- 2. ODD 6 Eau propre et assainissement:** sur la voie pour atteindre l'ODD 6 (2017/2019 : 1<sup>ère</sup> phase ; 2019/2020 : 2<sup>ème</sup> phase)
  - **Pilotage:** Ministère de l'agriculture avec l'appui des partenaires notamment l'office des NU pour le développement durable (Corée du Sud) et l'Université des NU (Canada) (Cf, **Présentation Dr. Olfa M.**)
- 3. ODD 11 villes et communautés durables:** suivi et revue des indicateurs sur les villes et établissements humains en Afrique ( 2017)
  - **Pilotage:** Ministère de l'Equipement et de l'Habitat avec l'appui de UN-Habitat
- 4. ODD 4:éducation de qualité Forum National sur l'ODD 4: (2018)**
  - **Pilotage:** Ministère de l'Education avec l'Appui de l'UNESCO



0588

**Décision**

06 FEV. 2019

**Le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche :**

- Vu l'arrêté n° 419 de l'année 2001 en date du 13 février 2001 relatif à l'organigramme du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche.
- Vu le décret n° 2001-420 du 13 février 2001, fixant l'organisation du Ministère de l'Agriculture et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété tels que le décret n° 503 du 31 mai 2018.
- Vu le décret présidentiel n°107 du 27 août 2016, portant nomination des membres du gouvernement.

**Décide :**

**Article 1 -** Il est créé au sein du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche un comité de suivi de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) Agenda 2030.

Ledit comité est notamment chargé de :

- Cartographie et Evaluation des projets dans le secteur agricole en relation directe ou indirecte avec les ODD Agenda 2030.
- Participation au calcul des indicateurs de suivi des ODD.
- Identification des expertises utiles pour la mise en œuvre des ODD en Tunisie.
- Formulation des besoins financiers en vue de drainer des fonds pour atteindre les ODD en Tunisie.
- Préparation des documents de projets relatifs aux ODD.

**Article 2 -** Le comité est composé des membres suivants :

- Mr. Guesmi Abdelhalim : De la DGEDA (coordinateur)
- Mr. Aini Rafik : Du BPEH (Co-coordinateur)
- Mme Trabelsi Hanen : De l'ONAGRI (Rapporteur)
- Mme Bouhouch Jinen : De la DGEDA (Rapporteur)
- Mr. Ben Rayana Aniss : De la DCI
- Mme. Ribeb Ouerguemi : De l'UGBO
- Mr. Ben Moussa Riadh : De la DGFIOP
- Mme Ben Miled Manel : De l'APIA
- Mr. Romdhane Naoufel : De la DGPAq
- Mlle. Bousedra Asma : de la DGPA
- Mr. Ben Sassi Mohsen : De l'OEP
- Mme Hamrouni Narjes : Bureau d'appui de la femme rurale
- Mr. Anatar Issam : De la DGAFTA
- M. Chedli Karra : De la DGF
- M. Ouassli Abderahman : Du BPEH
- Mr. Jlassi Ala Eddine : De la DGRE
- Mme Jridi Aida : De la DGGREE

**Article 3 -** Le présent arrêté prend effet à partir de la date de sa signature.

Le Ministre de l'Agriculture  
des Ressources Hydrauliques  
et de la Pêche

*TARIEB Samir*

Au Ministère de  
l'Agriculture, des  
Ressources  
Hydrauliques et de la  
Pêche, création par  
décision Ministérielle  
(en date du 06 Février  
2019) d'un comité de  
suivi de la mise en  
œuvre des  
ODD/Agenda 2030

**III. ALIGNEMENT DES ODD AVEC LA  
CONSTITUTION , & INTÉGRATION  
DANS LE CADRE DE LA  
PLANIFICATION ET  
LES STRATEGIES NATIONALES**



### **III. 1. ALIGNEMENT/INTÉGRATION DES ODD DANS LA CONSTITUTION DE 2014**

La Constitution réitère dans plusieurs de ses articles une attention pour la préservation de l'environnement, de respect des droits des générations futures et de développement durable

**Le droit à l'eau est reconnu d'une manière explicite dans la constitution de 2014.** L'article 44 stipule qu'il est du devoir de l'État et de la société de préserver l'eau et de veiller à la rationalisation de son exploitation

L'analyse de la constitution et des conventions ratifiées par la Tunisie sur la base des droits humains a montré que le taux d'alignement des cibles avec la Constitution dans la Préambule et les deux premiers chapitres et les engagements pris par la Tunisie est de 65% (Cf. RNV).

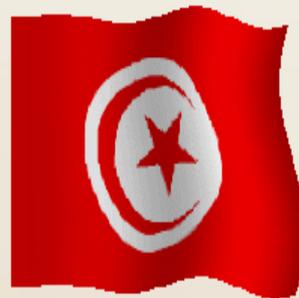
### **III. 2. INTÉGRATION DES ODD DANS LE PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT ET LES STRATÉGIES NATIONALES**

Sur 105 cibles retenues, 84 cibles, soit 80%, sont couvertes par les objectifs/actions du PQD dont 49 cibles sont parfaitement alignées.

Les défis de taille relatifs aux questions liées à la pauvreté multidimensionnelle et d'inégalités du revenu, nécessite davantage appropriation, en plus, le PQD 2016-2020 présente un manque de quantification de certains objectifs stratégiques, fondamental pour le suivi et la mise en œuvre des ODD.

Le prochain plan de développement constitue une opportunité à l'intégration des ODD vers la mise en place d'un cadre de planification, de programmation et de suivi des politiques publiques basé sur les ODD. Les 64 cibles ODD exclues couvrent les 43 cibles relatives aux moyens de mise en œuvre (MMO), les 19 cibles de l'ODD17 relatives au partenariat et les cibles 10.5 et 10.6 qui ne sont pas spécifiques à la Tunisie

## IV. MISE EN ŒUVRE DE L'ODD 6 & RÉALISATIONS



## PRINCIPAUX AXES DE L'ODD 6



- Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à un coût abordable.
- Assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux
- Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution

### Cible 6.1.

La gestion et la distribution de l'eau potable est confiée aux deux opérateurs :

- Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE), Assurant l'AEP de 85% de la population tunisienne (100% urbaine, 51% rurale)
- La Direction du Génie Rural, de l'Exploitation des Eaux (DGGREE) via les associations d'usagers dénommées Groupement de Développement Agricole (GDA) chargées de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable dans les zones éparpillées rurales du pays.
- L'ensemble des structures assurant la desserte de 97,6% de la population

Le prix de l'eau potable, qui est le même pour tous, dans le pays, comporte sept tranches de consommation avec un tarif par tranche.

la première tranche sociale (20 m<sup>3</sup>/trimestre) : 0,200 DT/m<sup>3</sup>,

la tranche supérieure de consommation (> à 500 m<sup>3</sup>/trimestre). : 1,315 DT/m<sup>3</sup>

## 6.2.; *Les services d'assainissement,*



L'Office National d'Assainissement (ONAS/MALE) assure la gestion, l'exploitation, la maintenance, le renouvellement et la construction de tout ouvrage d'assainissement en milieu urbain et dans certaines zones rurales à habitat regroupés de plus de 3000 habitants. **Le taux de branchement au réseau public d'assainissement dans le milieu urbain est de 86% en 2017 (ONAS 2017).**

## 6.3. ; *Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution*

**La Tunisie a fait des progrès remarquables, en termes de qualité d'eau, d'assainissement et d'hygiène.**

L'accès à une source d'eau potable améliorée est de 97% de la population et ce taux est passé à 92% pour l'assainissement amélioré. En 2018, le volume des eaux usées traitées est de 270 million m<sup>3</sup>. 23,4% des eaux traitées sont réutilisées à des fins économiques (agricoles, industries ou autres) récréatives et écologiques.

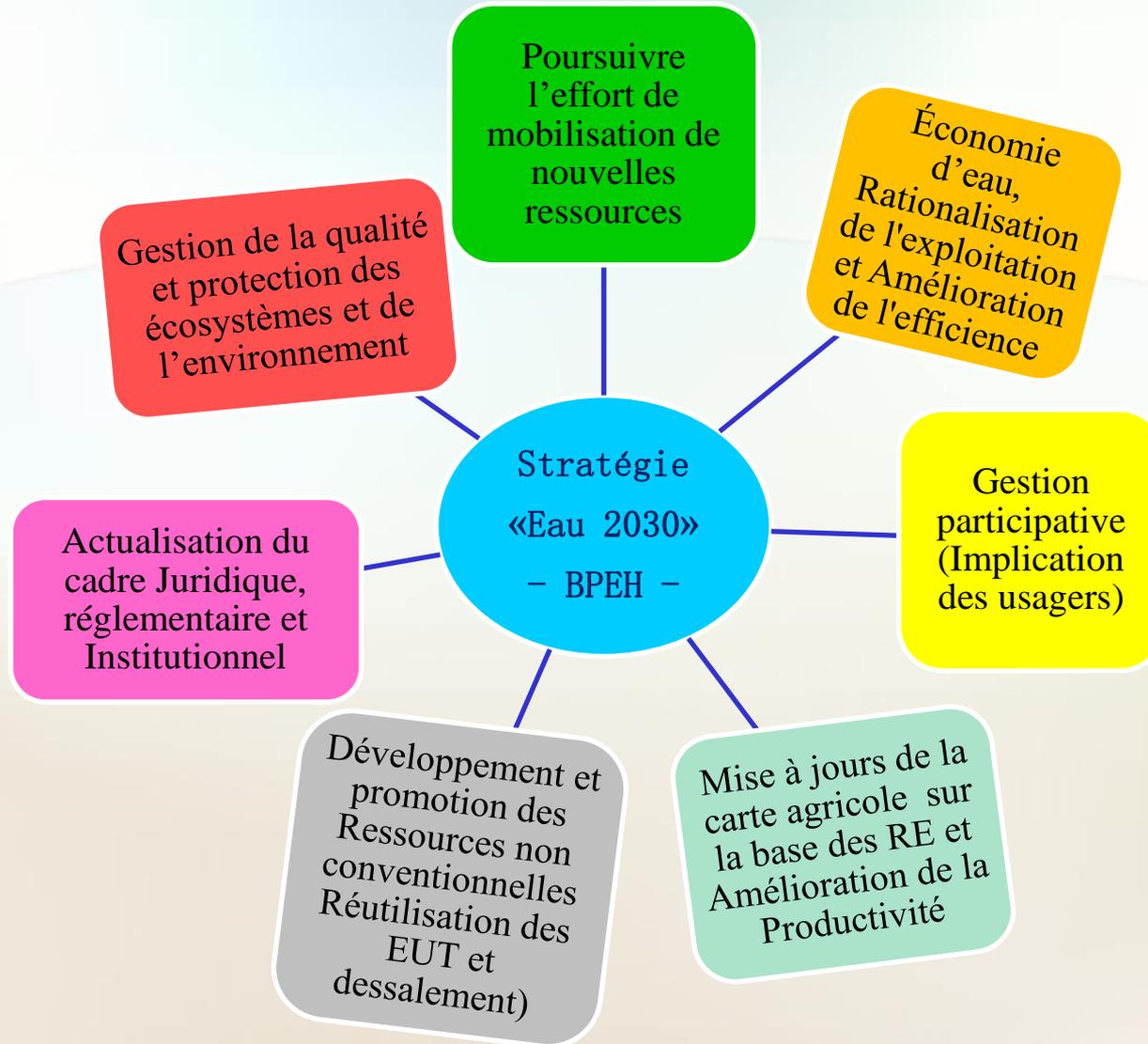
## **6.4. ; Assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux**



**La Tunisie adopte la Gestion intégrée des ressources en eau** suivant un processus progressif. Le Programme d'Investissement dans le Secteur de l'Eau (PISEAU) I et PISEAU II et récemment le Programme PAPS-Eau ont permis de faire des progrès en termes de gouvernance de l'eau, de mobilisation de l'eau et de gestion efficace des ressources en eaux et de protection contre la pollution.

A fin d'optimiser l'utilisation de ses ressources en eau et de minimiser la détérioration de l'environnement, la Tunisie a mis au point la stratégie à long terme «Eau 2030». Cette stratégie va renforcer les efforts du pays pour atteindre les cibles de l'ODD6.

## Stratégie «Eau 2050»



## 6.a. ; *Coopération internationale*



- ❑ Commission technique mixte de l'hydraulique et de l'Environnement (C.T.M.H.E) (première session à Tunis le 20 au 24 mai 1985), la dernière à Tunis le 22-23 décembre 2014.
- ❑ Le Mécanisme de Concertation permanent pour la gestion commune du SASS 1969-2012 (UNESCO; PNUD; DDC; FAO; FIDA; FAE; FFEM FEM/PNUE...)

## V. DEFIS A SURMONTER , .....

**Malgré tous les** progrès enregistrés en matière de l'ODD6, le chemin reste encore long pour atteindre les cibles relatives à l'ODD6. Des défis sont essentiellement liés à la pollution et aux changements climatiques :

1. La perte dans les réseaux de distribution et de transport de l'eau est estimée à 30% (voire 50% pour les systèmes irrigués) en raison notamment de la vétusté de l'infrastructure dans certaines régions,
2. Certaines stations d'épuration devenues vétustes, saturées ou proche de la saturation, présentant une irrégularité de la qualité des eaux épurées et devenues très sensibles aux charges hydriques et biologiques excédentaires,
3. Bien que la technologie de dessalement de l'eau semble être une solution en Tunisie pour surmonter la demande croissante en eau, elle reste cependant polluante, énergivore et coûteuse. De ce fait, la réalisation de certaines cibles de l'ODD6 impacte négativement l'atteinte de certaines autres cibles liées à l'environnement (ODD13) et à l'économie de l'énergie (ODD7).

*Avant de terminer, mes cher(e)s collègues Membres du GJN, je vous remercie infiniment pour votre enthousiasme, engagement et votre disponibilité, ... Vous êtes les artistes de la 1<sup>ère</sup> phase du projet*

**Mme Raqya Laatiri**

**Mr. Mohamed Tahrani**

**Mme Awatef Larbi Messai**

**Mr. Jamel Challouf**

**Mme Narjes Hamrouni**

**Mayesse Allouche**

**Mme Afef Ben Rejeb**

**Mr. Slim Zouaoui**

**Mlle Ayda Jridi**

**Mr Sami Degachi**

**Mlle Olfa Sabai**

**Mr Marwane Dabbouni**

**Mlle Yosra Khmira**

**Mr Rachid Khanfir**

**Yousri Gafsaoui**



***MERCI POUR VOTRE ATTENTION***

*Tunisie, TEMPLE DES EAUX (ZAGHOUAN)*



**OUASLI ABDERRAHMAN**  
[ouasliab@gmail.com](mailto:ouasliab@gmail.com)